



Association Amap Autrement
1 place de l'Hôtel de Ville
15300 MURAT

CHARTRE DES PRODUCTEURS – 2023

Les productrices et producteurs s'engagent à :

- Adopter des pratiques et méthodes respectueuses de l'environnement conformément à la certification de l'Agriculture Biologique et/ou Nature & Progrès (les producteurs peuvent être en période de conversion) ;
- Élaborer, autant que possible, les produits transformés à partir de matières premières locales, et si possible conformément à la certification de l'Agriculture biologique et/ou Nature & Progrès ;
- Fournir des produits frais, variés, de saison ;
- N'intégrer un intermédiaire entre producteur/productrice et consommateurs qu'avec l'accord au préalable du collectif et des consommateurs (accord renouvelé à chaque produit revendu) ;
- S'engager à ne vendre lors des distributions que des produits précommandés, conformément aux règles nationales des Amaps ;
- Mettre en place un système de cagnottage pour minimiser l'échange d'argent régulier, conformément aux règles nationales des AMAPs ;
- Être présents aux distributions, de manière régulière en fonction de sa production. L'AMAP ne doit pas être qu'une alternative de débouchés en période creuse ;
- Respecter le calendrier prévisionnel de présence des producteurs, à remplir au moins deux mois à l'avance pour une meilleure visibilité et organisation des permanences ;
- Être présent à l'heure (de 18h à 19h) pour le bon déroulé des distributions ;
- S'engager à proposer un prix juste et rémunérateur pour elle/lui-même et équitable et transparent pour les amapiens ;
- Être transparent sur le mode de fixation des prix et ses méthodes de travail (achat, production, transformation, transport, vente), et informer les amapiens quand et pourquoi les prix évoluent ;
- Être présent à la réunion des producteurs ainsi qu'à l'Assemblée Générale ou en cas d'absence se faire représenter par son référent avec lequel il/elle aura préalablement échangé ;
- S'engager à utiliser la liste de diffusion des mails raisonnablement, uniquement pour des informations concernant l'AMAP et à n'envoyer qu'un seul mail la semaine précédent la livraison ;
- Adhérer chaque année à l'association Amap Autrement.

Oui, en tant que producteur, je m'engage.

Nom :

Date :

Signature :

--